

Le dix septiesme nouembre mil sept cent vingt apres Les —
 finances faites en l'église parroissiale de Trédarzec, & les
 trois proclamations de bans lausssaites en consequence tant
 en la parroisse de plounez uictor de St. Brieuc, qu'en celle de
 Trédarzec. sans opposition ny empêchement auec ny canonique
 Je soussigné vicair perpetuel de Trédarzec, ay publicqment
 Interrogé Jan Bozer de la parroisse de plounez uictor
 de St. Brieuc rapport de gbelow âgé d'environ vingt et cinq an
 et Jeanne Gabrielle de la Chapelle de cette parroisse de
 Trédarzec âgés d'environ trente ans et de leur consentement
 mutuel qu'ils ay coniointz en mariage par paroles de
 present, et leurs ay donné la benediction nuptiale pendant
 la messe de la messe en présence de Guillaume de la
 Chapelle son pere, Christins François prigent ptre et Olivier ptre
 aussy ptre d. Trédarzec, et plusieurs autres de la famille;
 Olivier Pierre ptre
 Christophe Le Meud vicair perpetuel de Trédarzec

Informations liées à l'image.

Lieu : Trédarzec
 Période : 1683 - 1730

Commentaire.

img 395/564